

Réponse du Ministre des Affaires étrangères, M. Alain Juppé à une question orale au Sénat

Alain Juppé

Quai d'Orsay, 16 juin 1994

France – Rwanda – projet d'intervention

Monsieur le sénateur, ai-je besoin de vous dire que je partage votre émotion et votre indignation ? J'ai moi-même utilisé voilà quelques semaines le mot "génocide" à propos du drame du Rwanda. C'est bien celui qui convient, dans son sens étymologique, pour décrire ce qui se passe dans ce malheureux pays.

La France a-t-elle, dans ce drame, une responsabilité particulière, comme je l'entends dire ici ou là ? Même si l'histoire n'est pas, après tout, ce qui doit retenir le plus notre attention en de telles circonstances, il convient tout de même de rétablir les choses dans leur vérité.

Nous avons, dans le passé, soutenu le président Habyarimana et ceux qui, avec lui, étaient prêts à accepter une réconciliation des ethnies, des clans, des factions en présence au Rwanda.

D'ailleurs, le processus de réconciliation a été effectivement amorcé par les accords d'Arusha du mois d'août 1993, qui prévoyaient un partage du pouvoir.

Ces accords ayant été conclus, nous avons soutenu ceux qui voulaient les appliquer : voilà quelle a été notre politique. Laisser entendre que nous les avons armés les uns contre les autres n'a pas de sens !

Je tenais à apporter cette précision dans la mesure où, depuis quelque temps, des procès sont instruits contre la politique de la France au Rwanda qui ne sont pas fondés.

Face au drame, qu'avons-nous essayé de faire ? D'abord, cela va de soi, nous avons immédiatement lancé une action d'aide humanitaire. Je n'entre pas dans le détail, car j'ai déjà eu l'occasion d'évoquer cela. La France a été le premier pays à agir, et le pays qui a fait le plus : pont aérien, antennes chirurgicales

du SAMU mondial sur place, équipement des camps de réfugiés pour que les conditions de vie soient un peu meilleures qu'elles n'étaient, aides aux organisations non gouvernementales, au Comité international de la Croix-Rouge, au Comité aux réfugiés... Je ne donnerai pas les chiffres, bien sûr -cela n'est pas une question d'argent face à un tel drame- mais nous avons mobilisé plusieurs dizaines de millions de francs. Les organisations savent que, sur le plan humanitaire, la France a répondu d'emblée.

La deuxième chose que nous avons tenté de faire a été de mobiliser les Nations unies pour que la MINUAR, la mission des Nations unies pour le Rwanda, vienne sur place le plus vite possible.

Cela n'a pas été sans mal. Il a fallu se battre pour obtenir le vote d'une résolution au Conseil de sécurité, car beaucoup de nos grands partenaires ne voulaient pas que l'ONU s'en mêle. Lorsque la résolution a enfin été votée, grâce aux efforts de la France, il a fallu déployer de nouveaux efforts pour que cette MINUAR arrive : elle n'est toujours pas arrivée. Sur le papier, on dispose de 5.500 hommes. Des pays se sont dits prêts à envoyer des contingents ; ils ne sont pas au Rwanda. Alors la France a fait savoir aux Nations unies qu'elle était prête à équiper un certain nombre de contingents, notamment le contingent sénégalais. Elle a également suggéré que l'on regarde peut-être au sein des casques bleus aujourd'hui disponibles, si on ne pouvait pas, en urgence, envoyer de 1.000 à 3.000 hommes pour s'interposer. Cela est en cours actuellement. J'ai eu moi-même M. Boutros-Ghali hier au téléphone pour lui en parler.

Troisième niveau d'intervention : le cessez-le-feu et la reprise d'un processus politique. car il n'y aura

pas de solution militaire, bien entendu. Les 20 % de Tutsis, même s'ils sont armés par certains pays de la région, ne pourront pas imposer leur loi à 80 % de Hutus, et inversement. Il faut donc trouver, avec les modérés de tous bords, un processus de réconciliation. Nous avons « mis dans le coup », pour parvenir à ce résultat, les pays de la région. Nous avons fondé beaucoup d'espérances sur le sommet de l'Organisation de l'Unité africaine qui s'est tenu hier et avant-hier à Tunis. Nous avons pu y constater que les chefs d'Etat africains eux-mêmes étaient bouleversés par ce qui se passait, qu'il s'agisse du Président Mandela ou d'autres. Un cessez-le-feu est sorti de ce sommet de Tunis. Mais que puis-je constater aujourd'hui ? Premièrement, le cessez-le-feu n'est pas respecté vingt-quatre heures après avoir été signé. Deuxièmement, je l'ai déjà dit, la MINUAR n'arrive toujours pas, et les massacres par conséquent se poursuivent.

C'est la raison pour laquelle, hier, après une réunion à laquelle participaient le Président de la République, le Premier ministre et le ministre de la Défense, j'ai indiqué que la France était prête à faire plus, c'est-à-dire à monter une intervention sur le terrain pour essayer de protéger les populations menacées d'extermination. C'est naturellement une opération à vocation strictement humanitaire. Vous me demandez comment et avec qui. Vous comprenez qu'il y a des opérations qu'on prépare et que l'on ne peut pas évoquer avant qu'elles ne se réalisent. Mais nos contacts sont en cours.

Je dirai simplement deux choses pour caractériser cette opération, outre son caractère humanitaire. Premièrement, nous la voulons de durée limitée dans le temps. Il n'est pas question de nous installer au Rwanda. Nous pouvons, par exemple, faire le relais avec la MINUAR tant attendue. Deuxièmement, nous ne pouvons pas y aller seuls, non pas tant pour des raisons techniques et militaires que pour des raisons politiques. Si l'on veut que cette opération n'apparaisse pas contestable sur le plan politique, il faut que d'autres viennent avec nous. Nous sommes en train de prendre des contacts avec nos partenaires européens et nos partenaires africains. L'Union de l'Europe occidentale pourrait vraisemblablement jouer un rôle sous le mandat général des Nations unies. Voilà ce que nous sommes en train d'étudier d'arrache-pied en

ce moment pour que le cessez-le-feu qui a été signé puisse néanmoins être respecté. Bref, la France essaie d'être à la hauteur des principes auxquels elle croit et qu'elle prétend défendre partout dans le monde./.